

# Repères et analyses de l'emploi châlonnaise

## Les activités productives



### Contenu

<b>Préambule</b> .....	2
<b>Méthodologie de l'étude</b> .....	2
<b>1. Dynamique des activités matérielles productives</b> .....	3
L'emploi châlonnais dans ces activités diminue de façon incontestable.....	3
Il s'agit d'un phénomène qui est avant tout national plutôt que local.....	4
Une baisse marquée de l'emploi dans les activités agricoles et de fabrication est à relever.....	4
Cette diminution progressive du poids des activités matérielles productives dans l'offre d'emploi est propre aux économies contemporaines.....	5
La baisse de l'emploi dans les secteurs de production matérielle est tendancielle.....	5
L'économie châlonnaise relativement moins impactée par la diminution du poids des activités agricoles et de fabrication.....	6
<b>2. Les facteurs d'évolution de l'emploi dans les activités de production à Châlons-en-Champagne</b> ...	7
1. Les activités agricoles.....	7
2. Les activités du BTP.....	8
3. Les activités logistiques.....	9
4. Les activités de fabrication.....	10
<b>3. Spécialisation de l'économie de Châlons-en-Champagne</b> .....	12
<b>Conclusion</b> .....	18
<b>Annexes</b> .....	19

## **Préambule**

Le devenir des villes moyennes constitue un enjeu pour l'aménagement du territoire français comme le soulignent les politiques initiées par la DATAR entre 1973 et 1982 ou encore les travaux effectués par la DIACT entre 2005 et 2010. Ces villes ont au cours de la période des trente glorieuses assumé l'absorption de l'exode rural, le développement industriel et la modernisation socio-économique de la société française. Elles ont contribué à l'amélioration des conditions de vie et participé à la création de richesses.

Désormais, depuis quelques années, les villes moyennes sont confrontées à l'émergence de la métropolisation et fragilisées par les risques économiques, sociaux d'une désindustrialisation marquée mais aussi par les politiques de réduction des effectifs de la sphère publique, interrogeant leur devenir. La place et le rôle de la sphère publique dans le développement des villes moyennes semblent donc être un enjeu majeur pour le décideur public local et national.

L'Agence d'Urbanisme et de Développement de l'agglomération et du Pays de Châlons-en-Champagne (AUDC), entend contribuer à une meilleure connaissance des dynamiques économiques concernant les territoires et en particuliers les villes moyennes dans un contexte national et international en mouvement. Elle s'interroge notamment sur le positionnement de son territoire vis-à-vis des secteurs d'activités en déclin ou en essor ainsi que sur le rôle joué par les politiques publiques locales dans la dynamique de l'emploi.

## **Méthodologie de l'étude**

Cette analyse s'inscrit dans le cadre de la compréhension des dynamiques châlonnaises de l'emploi sous l'angle de la théorie de la base économique revisitée pour laquelle le développement urbain serait d'une part, lié à la circulation monétaire<sup>1</sup> interne au territoire, d'autre part, à l'importance des mécanismes de la demande soutenant la production de richesses à l'intérieur de ce territoire<sup>2</sup> (Davezies, 2000).

Ce document fait partie d'une étude comprenant 4 volets ayant pour but de décrire la base économique châlonnaise et de comprendre ses spécificités par rapport à d'autres villes ou ensemble de villes. Ces documents ont pour vocation à s'interroger sur le développement de l'emploi entre ce qui relève de l'environnement économique national, et ce qui ressort du niveau local et de son positionnement économique dans des secteurs d'activités plus ou moins performants.

Ce quatrième volet est consacré aux activités matérielles productives. Cette sphère regroupe les activités de :

- L'agriculture : Eleveurs, maraîchers, agriculteurs sur exploitation, ouvriers de l'élevage, de la viticulture, marins pêcheurs, etc... ;
- Bâtiments et travaux publics : Artisans maçons, menuisiers, couvreurs, plombiers, conducteurs de travaux, ouvriers non qualifiés des travaux publics, chef de chantier, etc... ;
- Logistique : Transporteurs indépendants routiers et fluviaux, conducteurs d'engin lourd de levage, de manœuvre, dockers, responsables d'entrepôt ;
- Fabrication : Artisans chaudronniers, serruriers, d'ameublement, de fabrication de machines, ingénieurs et cadres des méthodes de production et du contrôle qualité, etc... .

Les fonctions que nous avons regroupées sous les termes activités matérielles productives comprennent celles étant les plus sensibles aux concurrences intra-nationales et internationales par rapport aux activités résidentielles et publiques<sup>3</sup> dans la mesure où :

- Les lieux d'implantation des activités de fabrication sont choisis en fonction de multiples critères comme le coût de la main d'œuvre employée, le coût du transport des éléments rentrant dans le processus de fabrication de l'activité, du coût de transport des produits finis pour rejoindre un marché mais aussi des contraintes institutionnelles (fiscalité, normes, etc...).
- Les activités agricoles dépendent de la demande locale mais aussi extérieure, elles dépendent également de la production globale, du rapport entre la demande et l'offre de la production, ce qui influe sur le niveau d'emploi.
- Les activités du bâtiment, des travaux publics ou de la logistique sont des activités dépendant de la santé d'autres secteurs économiques et des échanges économiques entre les entreprises implantées sur les territoires locaux. Il n'en demeure pas moins une concurrence des villes pour l'implantation d'activités logistiques et faisant varier le niveau d'emploi selon l'influence des politiques locales.

---

<sup>1</sup> Sombart, 1916, «Der Modern Kapitalismus».

<sup>2</sup> Davezies L., 2012, « La Crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale », Le Seuil / La république des idées, 128 pages.

<sup>3</sup> Pour plus de détail concernant les emplois faisant partie de ces activités se reporter aux annexes.

Afin de mettre en évidence les tendances d'évolution sur une période entre 1982 et 2009, on aura recours à des comparaisons avec :

- l'ensemble des aires urbaines françaises de la dimension de Châlons-en-Champagne<sup>4</sup> ;
- l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est ;
- le département de la Marne ;
- les aires urbaines du G10 (projet de pôle métropolitain regroupant les agglomérations de : Charleville-mézières, Sedan, Château-Thierry, Rethel, Laon, Soissons, Vitry-le-François, Châlons-en-Champagne, épernay et Reims);
- la France métropolitaine.

Pour étudier les particularités des activités tertiaires de proximité, 2 outils d'analyses ont été mobilisés :

- l'indice de concentration relative qui permet d'observer l'évolution de la concentration de l'emploi dans les sous-secteurs de production immatérielle par rapport à un référentiel de villes intermédiaires et un référentiel national.
- L'indice shift-share qui permet de mesurer la part de l'évolution de l'emploi agricole qui serait due au contexte local.

### Note méthodologique

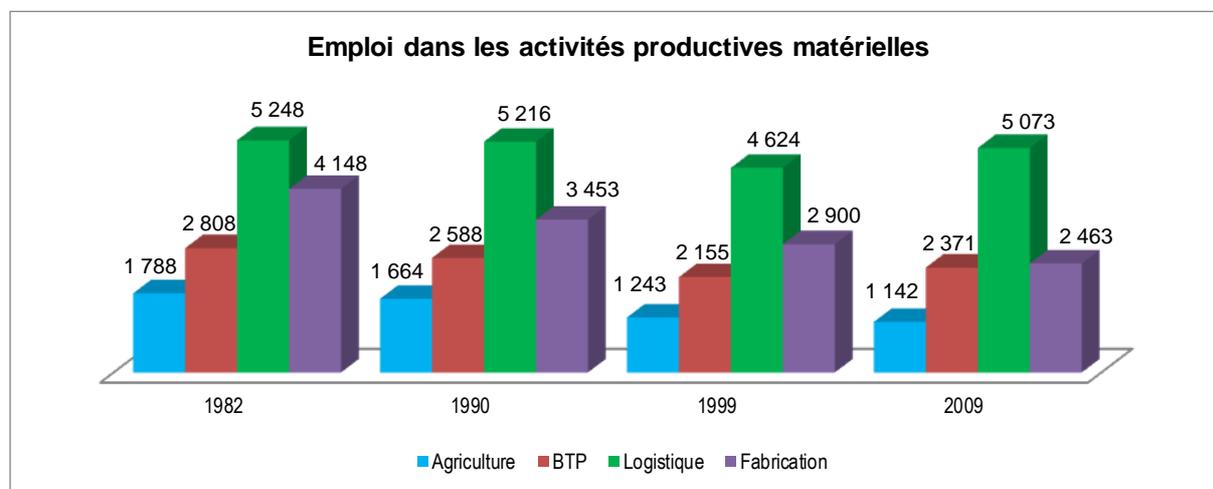
L'agglomération châlonnaise est assimilée à son aire urbaine. Pour mémoire, l'INSEE définit l'aire urbaine comme « un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci ». L'aire urbaine est qualifiée de grande, moyenne ou petite selon la taille de son pôle urbain. Celui-ci est défini par l'INSEE comme étant une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2000 habitants ». La notion d'aire urbaine permet ainsi de définir l'agglomération dans son sens économique.

## 1. Dynamique des activités matérielles productives

### *L'emploi châlonnais dans ces activités diminue de façon incontestable*

Sur 30 ans, l'aire urbaine châlonnaise a connu une forte diminution d'emplois dans les activités matérielles productives, avec une perte de près de 2 900 emplois dont 2 000 entre 1990 et 1999. Pour rappel, sur la même période, le nombre total d'emplois dans l'aire urbaine de Châlons-en-Champagne a suivi une trajectoire inverse, passant de 32 900 emplois en 1982 à 37 500 emplois en 2009.

En 30 ans, la diminution d'emplois concerne toutes les activités matérielles productives. Les activités agricoles perdent 640 emplois, celles du bâtiment et des travaux publics en perdent 430, celles de logistiques près de 170. Cependant ces 2 derniers secteurs d'activités connaissent une embellie au cours de la décennie 2000. Quant aux activités de fabrication, leur nombre d'emplois chute régulièrement perdant au total plus de 1 600 emplois.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

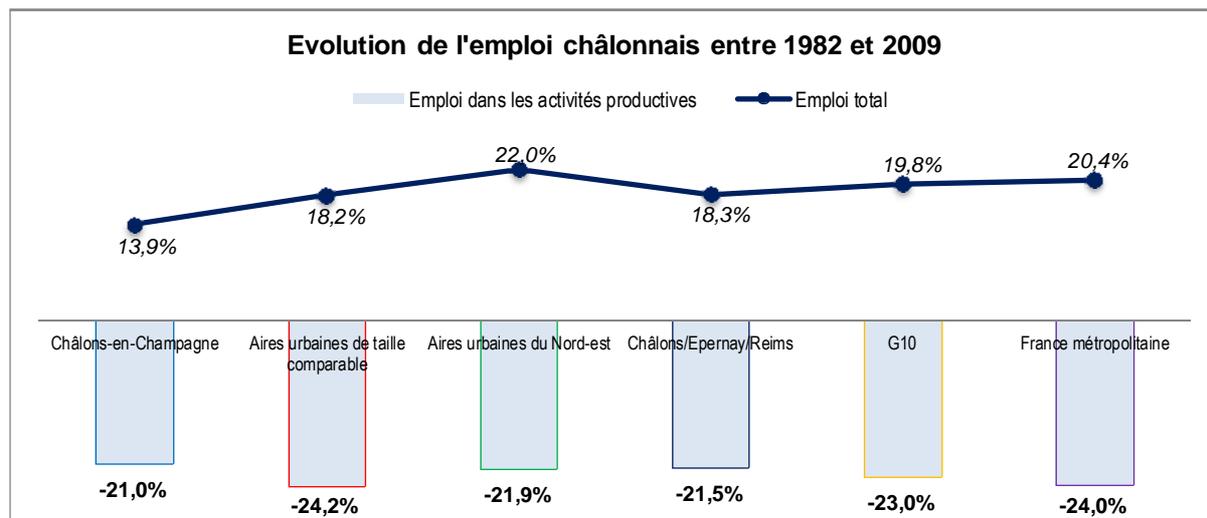
<sup>4</sup> Aires urbaines ayant de 50 000 à 120 000 habitants

## ***Il s'agit d'un phénomène qui est avant tout national plutôt que local***

Ailleurs, la tendance est la même qu'à Châlons-en-Champagne, il s'agit donc d'un phénomène qui n'est pas spécifiquement châlonnais. En effet, on observe que la tendance de Châlons est similaire aux villes du Triangle Marnais. Cet ensemble de territoires connaît une diminution de 21,5% de l'emploi dans les activités matérielles productives contre une diminution de 21% pour Châlons.

On observe également que Châlons-en-Champagne est un peu moins touchée que l'ensemble des villes moyennes, du G10 ou de l'ensemble des aires urbaines françaises avec des diminutions respectives de 24,2%, de 23% et de 24%.

Si la diminution de l'emploi dans ces activités est forte dans l'aire urbaine châlonnaise, il faut souligner que celle-ci n'est pas la plus pénalisée par le déclin de ces emplois.



Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

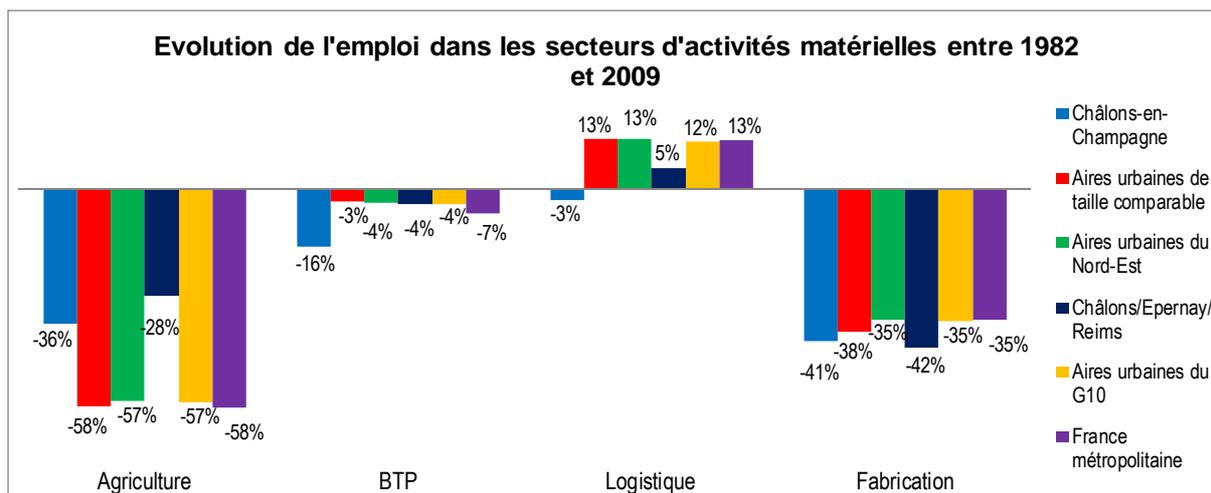
## ***Une baisse marquée de l'emploi châlonnais dans les activités agricoles et de fabrication est à relever***

Aussi bien dans l'aire urbaine châlonnaise qu'au niveau national, les activités agricoles et de fabrication perdent de l'emploi entre 1982 et 2009. Au niveau national, l'emploi dans la fabrication diminue de 35% passant de 2 millions d'emplois à 1,3 millions, et celui dans l'agriculture se contracte de 58%, passant de 1,75 millions à 730 000 emplois.

L'aire châlonnaise est pénalisée dans les 4 secteurs d'activités matérielles productives sur la même période. Les plus grosses pertes d'emplois concernent les secteurs d'activités agricoles et de fabrication. Le détail des évolutions des 4 grands secteurs d'activités matérielles productives montre également dans quelles activités, l'aire urbaine est plus ou moins pénalisée qu'ailleurs.

On observe :

- Une diminution plus marquée de l'emploi dans les activités du BTP et de la fabrication dans l'aire urbaine châlonnaise que dans l'ensemble des aires urbaines de taille comparable et dans l'ensemble des aires situées dans le Nord-Est de la France.
- Une diminution de l'emploi dans les activités de la logistique dans l'aire urbaine châlonnaise, alors que l'évolution de ces emplois est positive au niveau national et les ensembles des aires urbaines moyennes ou du Nord-Est.
- Une diminution plus faible de l'emploi dans les activités agricoles châlonnaises que sur le plan national.

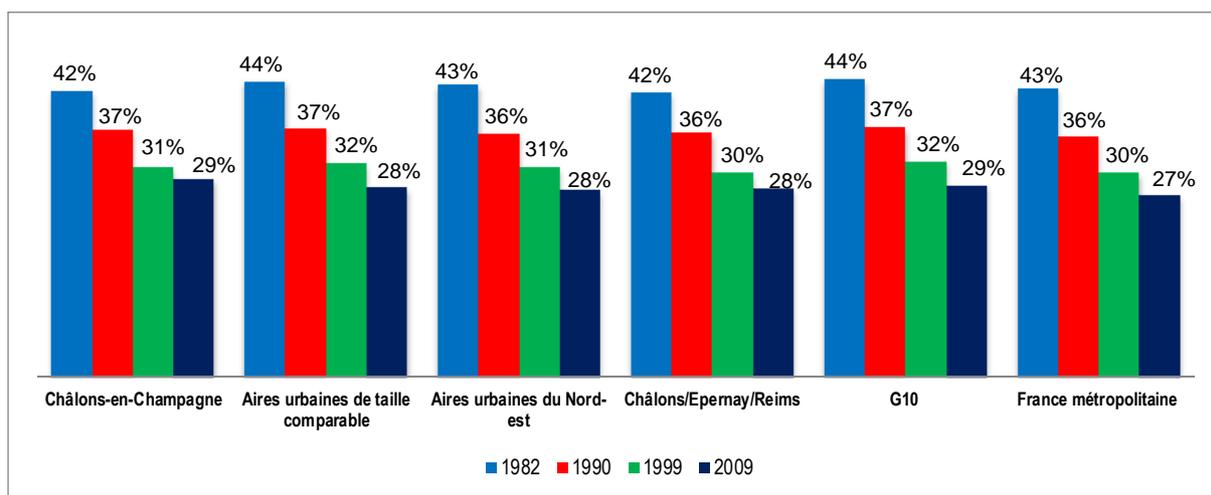


Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

### ***Cette diminution progressive du poids des activités matérielles productives dans l'offre d'emploi est propre aux économies développées contemporaines***

En 30 ans, le poids des secteurs d'activités matérielles productives a diminué régulièrement que ce soit au niveau national, qu'au niveau local. La part d'emploi de ces fonctions dans l'économie nationale passe de 43% en 1982 à 27% en 2009. Il en est sensiblement de même dans l'économie châlonnaise et les ensembles d'aires urbaines moyennes ou du Nord-Est.

La diminution du nombre d'emploi dans les activités matérielles productives est un phénomène commun aux pays anciennement industrialisés, entraînant une diminution de leur poids dans les marchés locaux de l'emploi. Ce phénomène est d'ordre macro-économique, lié à l'émergence de nouveaux pays industrialisés (Chine, Inde, Brésil, pays d'Europe de l'Est) se spécialisant davantage dans ces activités, en particulier dans les activités agricoles et de fabrication. En outre, ce phénomène est conjugué aux processus modernes de production qui exigent, toute proportion gardée, de moins en moins de bras et de plus en plus de savoir-faire et de matière grise, en parallèle les fonctions tertiaires supérieures prennent une plus grande place (cf tome 3).



Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

### ***La baisse de l'emploi dans les secteurs de production matérielle est tendancielle***

L'évolution de l'économie châlonnaise montre une diminution du poids des activités matérielles productives dans chacun des secteurs d'activités. La diminution de l'importance de ces activités fait échos aux évolutions constatées de ces emplois. On observe plus précisément :

- Une réduction de près de moitié du poids de l'emploi dans les secteurs agricoles et de la fabrication ;

- Une plus légère réduction du poids de l'emploi dans les activités du BTP et de la logistique. En outre de ce fait, ces 2 secteurs d'activités deviennent importants dans l'économie châlonnaise actuelle avec respectivement 6,3% et 13,5% des emplois châlonnais.

### ***L'économie châlonnaise est relativement moins impactée par la diminution du poids des activités agricoles et de fabrication<sup>5</sup>***

**Le poids de la logistique dans l'économie châlonnaise est historiquement important comparé aux autres villes françaises et notamment par rapport aux villes moyennes et aux villes du Nord-Est.** En 1982, alors que l'ensemble des aires urbaines moyennes et celles du Nord-Est ont une part respectivement de 8,6% et de 8,9% d'emplois dans ces activités, cette part atteint 15,9% à Châlons-en-Champagne. 30 ans plus tard même si cette part diminue à Châlons-en-Champagne, elle reste largement supérieure en moyenne à celles des autres villes.

**L'emploi dans le secteur agricole contrairement à une idée qui pourrait être admise, n'est pas un secteur traditionnellement plus développé dans l'aire urbaine châlonnaise qu'ailleurs.** Ainsi en 1982, la part d'emploi dans ce secteur était de 5,4% à Châlons contre 8,2% pour le territoire français, 7,2% dans les villes moyennes et de 6,4% dans les aires urbaines du Nord-Est français. Néanmoins, au cours des 30 dernières années, la situation s'équilibre. La part d'emploi châlonnaise dans les activités agricoles diminue moins fortement que dans l'ensemble des autres territoires. En 2009, on constate ainsi que la part d'emploi dans le secteur primaire est plus importante à Châlons-en-Champagne que dans la plupart des autres territoires. On remarque également que le poids de l'emploi agricole dans le Triangle Châlons/Epernay/Reims occupe une place importante dans cet ensemble économique. La présence d'un vignoble reconnu mondialement sur une part de ce territoire et celle des grandes cultures (céréales, betteraves, oléo protéagineux, pommes de terre) sur une autre, en sont l'explication la plus exacte.

**Les activités de fabrication ont une place moins prépondérante dans l'économie châlonnaise en comparaison de l'ensemble du territoire national.** En 1982, la part des emplois dans des fonctions de fabrication était de 12,6% dans l'économie châlonnaise mais de plus de 19% pour l'ensemble des économies locales des villes moyennes et de celles du Nord-Est français. Par conséquent, l'économie châlonnaise a été un peu moins pénalisée par le phénomène de désindustrialisation durant ces 3 dernières décennies. En 2009, l'écart d'emploi dans ces activités de fabrication se réduit entre l'aire châlonnaise et l'ensemble du territoire national.

#### ***Comparaison de la répartition de l'emploi dans les activités matérielles productives***

	Années	Châlons-en-Champagne	50000-120000 habitants	AU Nord-Est	Châlons Epernay Reims	G10	France métropolitaine
Agriculture	1982	5,4%	7,2%	6,4%	12,1%	7,0%	8,2%
	1990	4,7%	5,1%	4,5%	10,8%	4,9%	5,7%
	1999	3,6%	3,4%	3,0%	8,8%	3,3%	3,9%
	2009	3,0%	2,6%	2,3%	7,7%	2,5%	2,9%
BTP	1982	8,5%	9,0%	9,0%	7,7%	9,0%	8,6%
	1990	7,4%	7,6%	7,5%	7,0%	7,6%	7,3%
	1999	6,2%	6,4%	6,3%	5,7%	6,4%	6,0%
	2009	6,3%	7,4%	7,1%	6,1%	7,2%	6,6%
Logistique	1982	15,9%	8,6%	8,9%	9,6%	8,7%	8,7%
	1990	14,8%	9,0%	9,1%	9,6%	9,0%	9,1%
	1999	13,2%	8,8%	8,9%	9,0%	8,7%	8,9%
	2009	13,5%	8,3%	8,2%	8,9%	8,2%	8,2%
Fabrication	1982	12,6%	19,1%	19,1%	17,8%	19,6%	17,3%
	1990	9,8%	15,2%	15,1%	14,0%	15,7%	13,6%
	1999	8,3%	13,3%	13,0%	11,6%	13,7%	11,6%
	2009	6,6%	10,0%	10,2%	9,5%	10,6%	9,4%

Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

<sup>5</sup> Pour des compléments d'information : Jobé A. & Ance V., « Repères et analyses de l'emploi châlonnais, l'agriculture », AUDC, novembre 2013

## 2. Les facteurs d'évolution de l'emploi dans les activités de production

### Note méthodologique

L'analyse shift-share\* permet de mesurer les disparités de croissance de l'emploi entre les territoires. Elle évalue les performances sectorielles et locales d'une économie par rapport à une économie de référence plus large. Cette analyse met ainsi en évidence :

- un effet sectoriel, correspondant à la santé du secteur étudié. Si l'effet sectoriel est positif, cela signifie que le secteur est porteur, en termes d'emplois. Au contraire, si l'effet est négatif, le secteur est un handicap pour l'évolution de l'emploi ;
- un effet local ou spécifique. Il mesure l'impact de tous les facteurs spécifiques propres au territoire considéré qui ont une conséquence sur la croissance de l'emploi (hormis les effets sectoriels). Si l'effet est positif, cela signifie que les facteurs spécifiques à la région favorisent la création d'emplois (c'est à dire, le dynamisme et les performances des entreprises du territoire, l'efficacité des politiques publiques en matière d'emplois). Le plus souvent, la consultation des experts de la branche et de la documentation permettent d'identifier le(s) facteur(s) à l'origine d'un avantage concurrentiel local (exemple : la disponibilité de facteurs de production et l'accès au marché pour des produits particuliers).

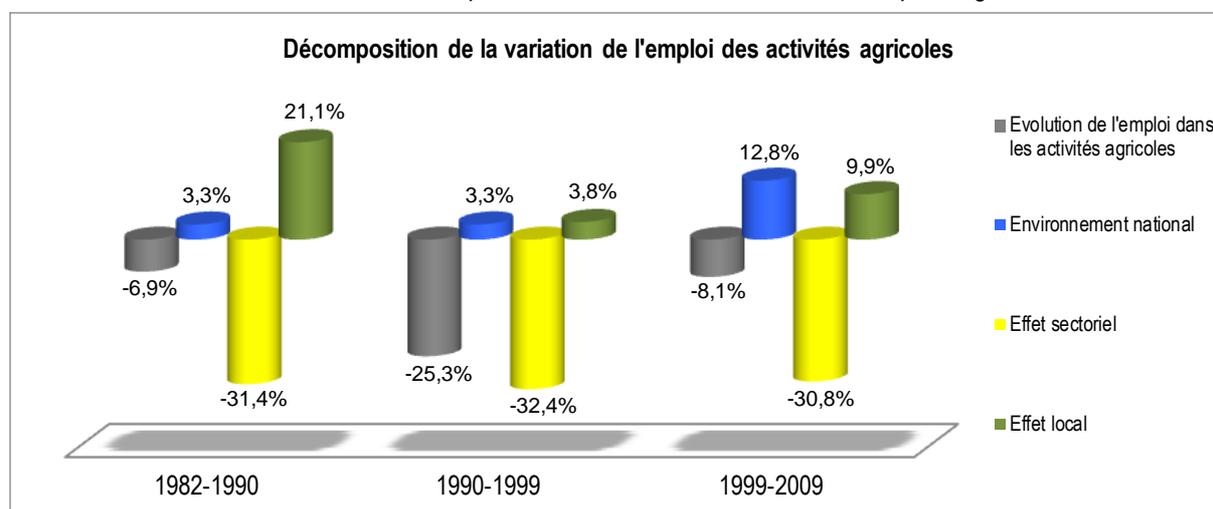
\* Il s'agit d'un outil des sciences régionales, développé initialement par E.S. Dunn en 1959.

Pour mémoire, la science régionale est un domaine des sciences sociales qui développe une approche analytique aux questions spécifiquement urbaines, rurales et régionales

### 2.1. Les activités agricoles

#### *La diminution de l'emploi agricole au niveau national ...*

L'analyse shift-share confirme le contexte sectoriel national d'érosion de l'emploi agricole. Il en résulte que les territoires locaux, faisant partie de ce contexte, suivent la même tendance de diminution de l'emploi dans ce secteur. L'aire urbaine châlonnaise n'échappe pas à ce phénomène. Entre 1982 et 2009, l'effet global du secteur agricole national est toujours sensiblement négatif. Ainsi, comme l'illustre le graphique ci-dessous, on attribue à l'effet sectoriel national des pertes autour de 31% du nombre d'emplois agricoles.



Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

#### *... est atténuée dans l'aire urbaine châlonnaise...*

L'aire urbaine châlonnaise se distingue par des effets locaux positifs importants. Le contexte local châlonnais limite davantage la baisse du nombre d'emplois agricoles liée à l'effet sectoriel national. Dans le détail :

- De 1982 à 1990, l'effet local châlonnais contribue à l'atténuation de la diminution de l'emploi agricole. Cet effet spécifique local, à lui seul induirait une hausse de ces emplois de 21%. Dans l'ensemble des villes moyennes, l'effet local n'a pas la même influence, il n'induirait qu'une hausse de 0,6%. Il en résulte une diminution de l'emploi agricole plus marquée dans ces aires urbaines.

- De 1990 à 1999, le contexte local châlonnais contribue plus modestement à l'amointrissement de l'emploi agricole, avec un effet induisant une augmentation de 3,8% de cet emploi. En conséquence, la diminution de l'emploi agricole de l'aire urbaine châlonnaise est plus marquée durant cette période.
- De 1999 à 2009, le contexte local châlonnais influence là encore positivement l'évolution de l'emploi dans le secteur agricole, en limitant l'effet sectoriel. Le contexte châlonnais contribuerait à une augmentation de 9,9% de l'emploi agricole contre 1,6% pour le contexte local de l'ensemble des aires urbaines moyennes.

### ... et les autres aires marnaises

Sur l'ensemble de la période 1982-2009, on observe une diminution de l'emploi agricole plus faible dans les aires urbaines marnaises que dans le reste des aires urbaines du Nord-Est et des aires urbaines de taille comparable. La variation de l'emploi agricole due à l'effet local, contribue positivement pour 21,1% à Châlons, pour 15,2% à Reims, pour 30,9% à Epemay, à la variation totale de ces emplois.

	Variation de l'emploi 1982-1990		Variation de l'emploi 1990-1999		Variation de l'emploi 1999-2009	
	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local
Châlons-en-Champagne	-6,9%	21,1%	-25,3%	3,8%	-8,1%	9,9%
Aire urbaine de 50 à 120 000 habitants	-27,5%	0,6%	-30,5%	-1,4%	-16,3%	1,6%
Reims	-12,8%	15,2%	-16,7%	12,4%	-5,6%	12,3%
Aires urbaines de 120 à 500 000 habitants	-27,8%	0,3%	-28,1%	1,0%	-15,9%	2,1%
Epemay	2,8%	30,9%	-2,9%	26,2%	-5,1%	12,9%
Vitry-le-François	-21,9%	6,2%	-21,7%	7,5%	-20,6%	-2,6%
Aires urbaines de 15 à 50 000 habitants	-28,2%	-0,1%	-28,2%	1,0%	-15,4%	2,5%
Aires urbaines du Nord-Est	-27,8%	0,3%	-28,7%	0,5%	-15,9%	2,1%

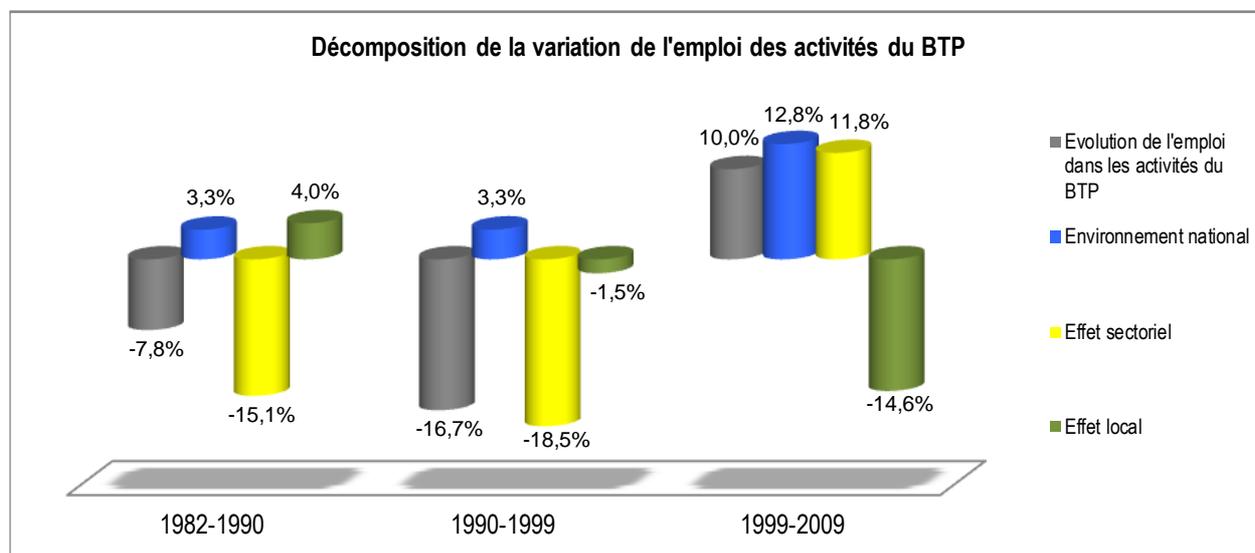
Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

## 2.2. Les activités du BTP

### Un effet local défavorable à Châlons-en-Champagne à partir de 1990

Si le contexte local châlonnais a permis d'atténuer la diminution de l'emploi dans le secteur d'activités du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) de 1982 à 1990, par rapport à la forte diminution de cet emploi au niveau national, ce n'est plus le cas à partir de 1990.

Entre 1990 et 2009, le contexte local devient défavorable dans l'aire châlonnaise par rapport à l'ensemble des aires urbaines moyennes, du Nord-Est et de l'ensemble du territoire national. Sur cette période, la perte d'emplois est accentuée à Châlons tandis qu'entre 1999 et 2009, alors que le secteur redevient créateur d'emplois sur le territoire national.



Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

Depuis les années 90, les aires urbaines de taille moyenne ont une croissance d'emploi dans les activités du bâtiment et des travaux publics supérieure à celle observée au niveau national ; le différentiel de croissance étant respectivement de 2,4 et 3,9 points sur les périodes 1990-1999 et 1999-2009 au bénéfice de ces aires urbaines.

La faible performance châlonnaise dans les activités du BTP s'explique d'une part, par la concurrence d'autres aires urbaines du Nord-Est (Troyes, Verdun, Charleville-Mézières, Epemay, Auxerre) plus attractives dans l'implantation et le développement de ces activités. D'autre part, cette plus faible performance peu s'expliquer par une plus faible demande local en activité du BTP. L'aire châlonnaise est à la fois pénalisée par un faible investissement des ménages (moins de constructions neuves qu'ailleurs) et des entreprises locales (les activités de fabrication ont souvert davantage à Châlons entre 1999 et 2009).

	Variation de l'emploi 1982-1990		Variation de l'emploi 1990-1999		Variation de l'emploi 1999-2009	
	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local
Châlons-en-Champagne	-7,8%	4,0%	-16,7%	-1,5%	10,0%	-14,6%
Aire urbaine de 50 à 120 000habitans	-13,8%	-2,0%	-12,8%	2,4%	28,6%	3,9%
Reims	-6,4%	5,5%	-11,1%	4,1%	19,3%	-5,3%
Aire urbaines de 120 à 500 000 habitants	-13,2%	-1,4%	-11,6%	3,6%	25,8%	1,2%
Epemay	13,6%	25,4%	-37,0%	-21,8%	33,8%	9,2%
Vitry-le-François	-18,7%	-6,9%	-5,9%	9,3%	-4,7%	-29,4%
Aire urbaines de 15 à 50 000 habitants	-14,8%	-3,0%	-12,2%	3,0%	23,4%	-1,2%
Aire urbaines du Nord-Est	-13,3%	-1,5%	-12,7%	2,5%	27,1%	2,5%

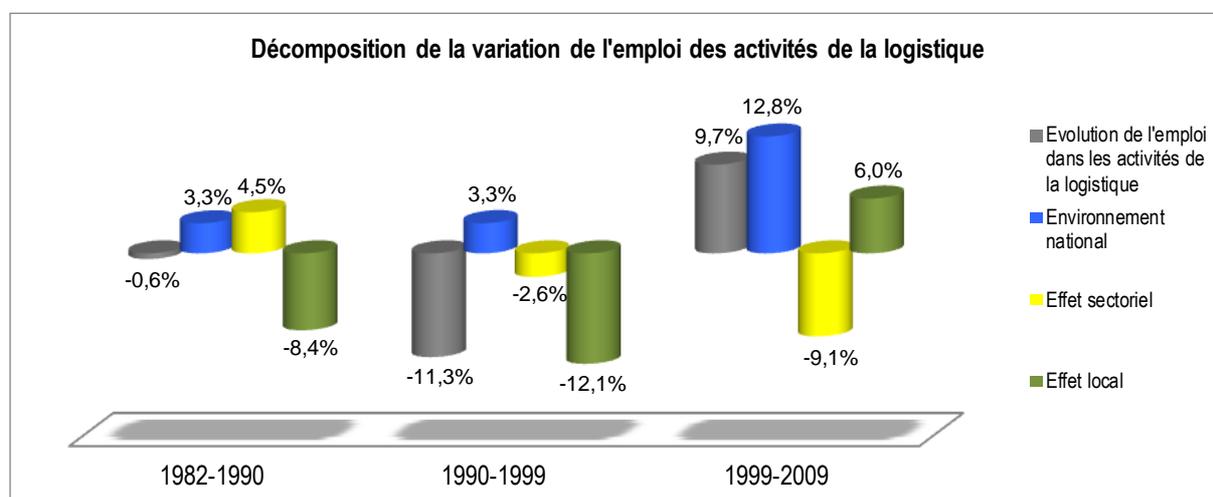
Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

## 2.3. Les activités logistiques

### *Un contexte local châlonnais reste défavorable dans les années 1980 et 1990 ...*

Sur la période 1982-1999, le contexte local châlonnais est défavorable à l'évolution de l'emploi dans la logistique. Celui-ci induit une performance négative de ce secteur par rapport à l'ensemble du territoire national qui connaît une croissance de ces activités entre 1982 et 1990 et une diminution moins marquée entre 1990 et 1999.

L'évolution de l'emploi dans les activités de logistique est également moins favorable dans l'économie châlonnaise que dans celles des aires urbaines moyennes et du Nord-Est. Entre 1982 et 1999, les aires urbaines moyennes ont notamment une croissance similaire à celle du territoire national dans ces activités. On observe un contraste marqué entre les aires urbaines du Nord-Est et l'aire châlonnaise entre 1990 et 1999, si l'évolution de l'emploi dans la logistique est dynamique dans les premières, supérieure même à la croissance nationale, elle est fortement négative à Châlons. Sur cette période, les aires marnaises semblent pénalisées puisqu'elles possèdent toutes un effet local négatif et une performance plus faible que les aires urbaines de leur catégorie.



Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

### ... avant que la tendance ne s'inverse lors de décennie suivante

De 1999 à 2009, la dynamique locale en termes d'emploi dans les activités logistiques se modifie favorablement. L'aire urbaine châlonnaise connaît une croissance d'emploi liée à son contexte local qui lui permet de se démarquer du déclin observé au niveau national dans les activités logistiques. Au niveau du département, l'aire urbaine rémoise connaît une situation similaire à celle de Châlons alors que l'emploi dans ces activités décline dans les aires urbaines sparnacienne et vitryate.

Cela traduit pour Châlons-en-Champagne, une volonté locale d'orienter le territoire dans ce secteur d'activité malgré un secteur national qui est sensible depuis le début des années 2000 à une concurrence accrue au niveau européen et au conséquence de la crise économique de 2008 diminuant le volume des marchandises transportées.

	Variation de l'emploi 1982-1990		Variation de l'emploi 1990-1999		Variation de l'emploi 1999-2009	
	global	due à l'effet local	global	due à l'effet local	global	due à l'effet local
<b>Châlons-en-Champagne</b>	-0,6%	-8,4%	-11,3%	-12,1%	9,7%	6,0%
<b>Aire urbaine de 50 à 120 000 habitants</b>	7,3%	-0,5%	0,7%	0,0%	4,6%	0,8%
<b>Reims</b>	4,3%	-3,5%	-1,8%	-2,6%	9,4%	5,7%
<b>Aire urbaines de 120 à 500 000 habitants</b>	3,2%	-4,6%	2,7%	2,0%	2,8%	-0,9%
<b>Epernay</b>	4,9%	-2,9%	-10,3%	-11,0%	-5,4%	-9,1%
<b>Vitry-le-François</b>	8,7%	0,9%	-2,6%	-3,3%	-2,6%	-6,3%
<b>Aire urbaines de 15 à 50 000 habitants</b>	8,0%	0,2%	0,6%	-0,1%	8,7%	5,0%
<b>Aire urbaines du Nord-Est</b>	5,8%	-2,0%	2,1%	1,4%	4,6%	0,9%

Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

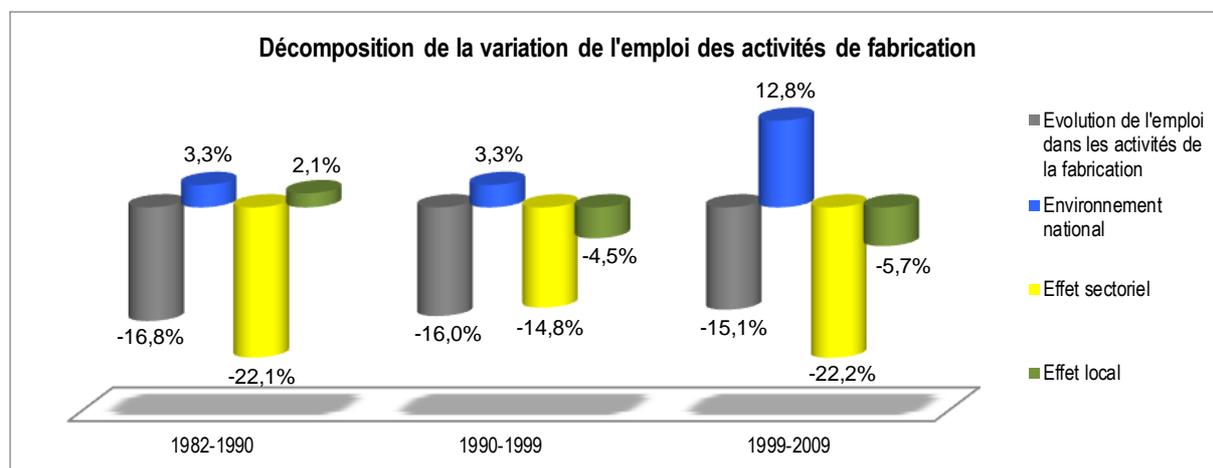
Pour information, les données analysées sont arrêtées au 1/01/2009. Elles n'intègrent donc pas les évolutions défavorables observées nationalement pour le secteur en 2014 et 2015

## 2.4. Les activités de fabrication

### Une réduction de l'emploi dans les activités de fabrication plus marquée dans l'aire urbaine châlonnaise

Au niveau national, le secteur des activités de fabrication est en net déclin depuis 30 ans, perdant 22% d'emplois sur les périodes 1982-1990 et 1999-2009 ainsi que 14,8% sur la période 1990-1999. Ce secteur est fortement touché par la concurrence internationale et les progrès technologiques qui ont des répercussions importantes sur l'emploi.

Au niveau de l'aire urbaine châlonnaise, la perte d'emploi dans ce secteur est également importante. Néanmoins sur la période 1982-1990, le contexte local atténue la perte d'emploi par rapport aux aires urbaines du Nord-Est, de taille moyenne et en comparaison avec le territoire national. Au contraire, à partir de 1990, l'aire urbaine châlonnaise est plus touchée par la réduction de l'emploi dans les activités de fabrication. On évalue à -5,7 points l'effet local châlonnais sur l'évolution de l'emploi du secteur entre 1999 et 2009.



Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

Depuis 1999, l'ensemble des aires urbaines de taille moyenne subit de façon marquée le déclin des activités de fabrication ; accusant un différentiel de 7,3 points avec l'évolution observée au niveau national. Sur la même période, les activités de fabrication ont tendance à se redévelopper dans les plus grandes villes françaises (Marseille (+11,7%), Toulouse (+26,7%), Bordeaux (4,9%), Nice(14,6%)) et dans l'aire urbaine parisienne (+3,6%) dans les années 2000. Ces aires urbaines profitent de l'émergence d'un nouveau cycle économique se traduisant par la création d'activités innovantes de fabrication, recherchant la proximité d'une métropole. Celles-ci, centralisent à la fois les activités de recherche, les prestations intellectuelles mais aussi l'enseignement supérieur favorisant cette création.

A l'inverse les aires urbaines moyennes n'ont pas bénéficié des changements économiques que connaissent les métropoles, mais subissent des restructurations importantes dans les activités traditionnelles de fabrication liées :

- à la montée de la concurrence de pays émergents. La fabrication de masse de produits standardisés dans les secteurs du textile, de l'automobile, de la sidérurgie se délocalisent sur les territoires où le coût du travail est plus faible.
- aux changements technologiques en cours dans les pays développés. L'automatisation généralisée des tâches transforme les modes de production des produits.

Les activités de fabrication sont sensibles à un certains nombre de grands facteurs explicatifs de la répartition spatiale de celles-ci (le coût du travail, la concurrence, la localisation de la demande finale, le coût du transport).

Entre 1990 et 2009, l'aire urbaine châlonnaise ne bénéficie pas d'un environnement local suffisamment attractif pour renverser la tendance de réduction des emplois de fabrication ou du moins atténuer cette tendance. Ses points faibles sur cette période sont :

- sa taille ;
- le faible développement de l'enseignement supérieur en comparaison au territoire national ;
- sa situation géographique morose. Elle ne bénéficie pas d'effet de proximité avec une aire urbaine dynamique.

Les aires urbaines moyennes qui ont attirées des activités de fabrication dans les années 2000 sont davantage localisées dans les régions de l'Ouest français (Niort, Arcachon, La Roche-sur-Yon). Certaines bénéficient également d'effet de la proximité<sup>6</sup> de Toulouse, Bordeaux, Nantes (Albi, Auch, Marmande).

	Variation de l'emploi 1982-1990		Variation de l'emploi 1990-1999		Variation de l'emploi 1999-2009	
	global	due à l'effet local	global	due à l'effet local	global	due à l'effet local
<b>Châlons-en-Champagne</b>	-16,8%	2,1%	-16,0%	-4,5%	-15,1%	-5,7%
<b>Aire urbaine de 50 à 120 000 habitants</b>	-17,9%	0,9%	-9,6%	1,8%	-16,7%	-7,3%
<b>Reims</b>	-22,4%	-3,6%	-17,8%	-6,4%	-12,3%	-2,9%
<b>Aire urbaines de 120 à 500 000 habitants</b>	-21,0%	-2,2%	-9,5%	2,0%	-10,8%	-1,4%
<b>Epernay</b>	-21,5%	-2,7%	-3,5%	7,9%	-15,9%	-6,5%
<b>Vitry-le-François</b>	-21,8%	-2,9%	-24,0%	-12,5%	-9,5%	-0,1%
<b>Aire urbaines de 15 à 50 000 habitants</b>	-14,3%	4,5%	-5,4%	6,0%	-13,2%	-3,8%
<b>Aire urbaines du Nord-Est</b>	-19,0%	-0,2%	-8,9%	2,5%	-11,7%	-2,3%

Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

<sup>6</sup> Jobé A., Delaplace M., Gautherat E., (2014). Une mesure de la croissance de l'emploi dans les aires urbaines françaises sur la période 1982-2009 : l'apport de la méthode de partition multifactorielle. Article présenté au 51<sup>ème</sup> colloque de l'Association de Sciences Régionales De Langue Française (ASRDLF)

### 3. Spécialisation de l'économie de Châlons-en-Champagne

De façon à mieux apprécier le niveau de spécialisation du territoire châlonnais dans l'agriculture, il a été calculé au fil du temps son indice de concentration.

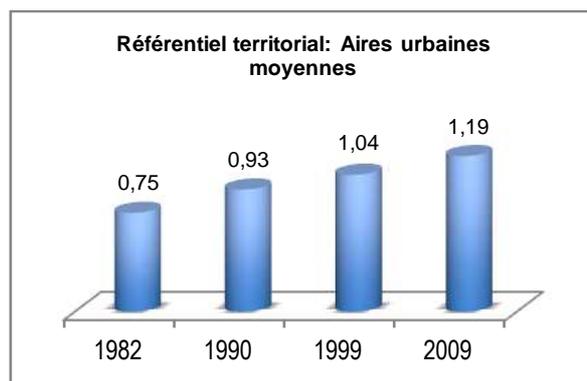
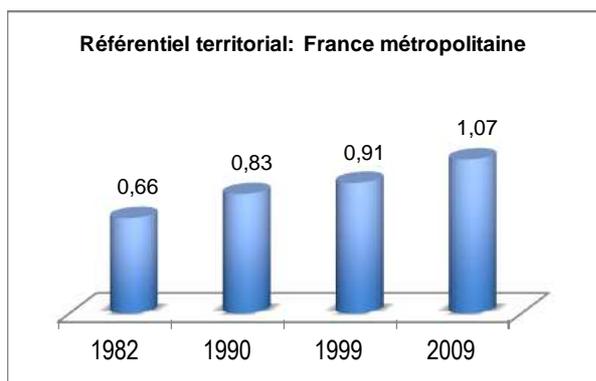
Pour mémoire, cet indice a été construit de 2 façons pour prendre en compte 2 référentiels de comparaison différents :

- Le premier permet de mesurer le degré de spécialisation de Châlons-en-Champagne dans le secteur agricole par rapport aux aires urbaines de sa dimension (aires urbaines ayant 50 000 à 120 000 habitants).
- Le second permet de mesurer le degré de spécialisation par rapport à l'ensemble de la France métropolitaine. Il a été élaboré dans un souci de pallier l'hétérogénéité des villes françaises, entre une aire urbaine parisienne comptant près d'un cinquième de la population nationale et des territoires locaux composés de 2 000 habitants qui n'ont pas les mêmes structures économiques.

#### 3.1. Les activités agricoles

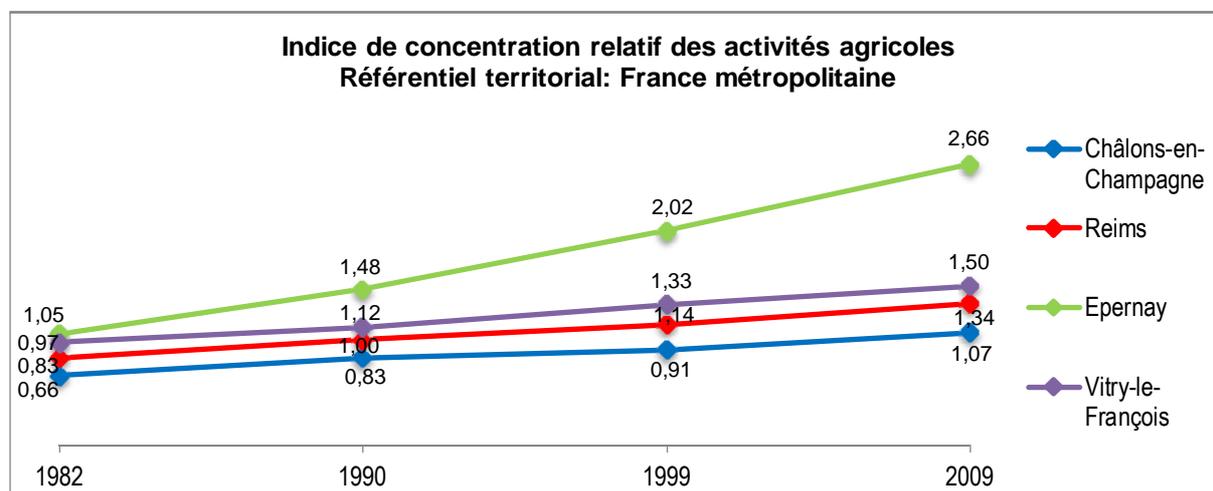
##### *L'aire urbaine châlonnaise tend à se spécialiser peu à peu dans le secteur agricole*

De 1982 à 2009, l'indice de concentration agricole dans l'aire urbaine de Châlons-en-Champagne augmente régulièrement. Cette augmentation régulière de l'indice de concentration montre qu'en matière d'emploi, l'aire urbaine châlonnaise a eu tendance à perdre peu à peu sa sous-spécialisation dans le secteur agricole par rapport aux autres aires urbaines de même taille et à l'ensemble du territoire métropolitain, et cela, malgré le fait que depuis 1982, l'agriculture de l'espace urbain de Châlons-en-Champagne représente proportionnellement moins de postes.



Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2013

##### *Un phénomène de spécialisation agricole propre aux grands ensembles territoriaux marnais*



Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

La spécialisation progressive de Châlons-en-Champagne depuis 30 ans est à mettre en perspective avec les situations des aires urbaines du département. Les aires urbaines rémoise, sparnacienne et vitryate voient la part de l'emploi agricole augmenter dans leur économie par rapport à la part de l'emploi agricole de l'économie nationale et cela de façon plus marquée que pour l'aire châlonnaise.

Dans le détail, l'aire urbaine sparnacienne est parmi les 4 grandes aires urbaines marnaises, celle qui est la plus spécialisée dans le secteur agricole, en termes d'emplois, au cours des 30 dernières années et avec un indice de concentration dans ce secteur de 2,66 en 2009, devant Vitry-le-François (1,50), Reims (1,34) et Châlons-en-Champagne (1,07).

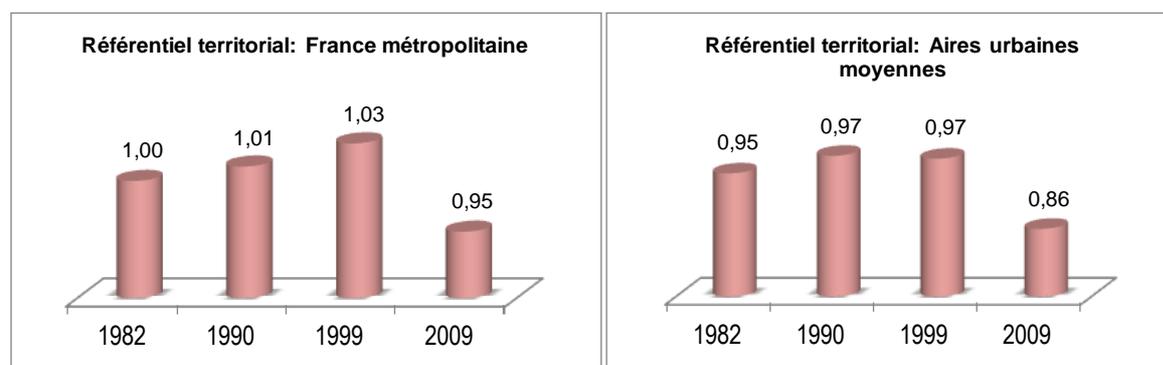
	Agriculture				BTP			
	1982	1990	1999	2009	1982	1990	1999	2009
Châlons-en-Champagne	0,66	0,83	0,91	1,07	1,00	1,01	1,03	0,95
Aires urbaines de 50 à 120000 habitants	0,88	0,89	0,87	0,90	1,05	1,04	1,06	1,11
Reims	0,83	1,00	1,14	1,34	0,90	0,96	0,98	0,96
Aires urbaines de 120 à 500000 habitants	0,68	0,69	0,69	0,70	1,03	1,04	1,04	1,05
Epernay	1,05	1,48	2,02	2,66	0,69	0,87	0,64	0,78
Vitry-le-François	0,97	1,12	1,33	1,50	1,13	1,10	1,31	1,17
Aires urbaines 15 à 50000 habitants	1,01	1,02	1,03	1,09	1,08	1,05	1,08	1,10
Aires urbaines du Nord-Est	0,78	0,78	0,78	0,80	1,05	1,03	1,04	1,07

Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

### 3.2. Les activités du BTP

#### ***Le poids du BTP dans l'économie châlonnaise tend à diminuer dans les années 2000***

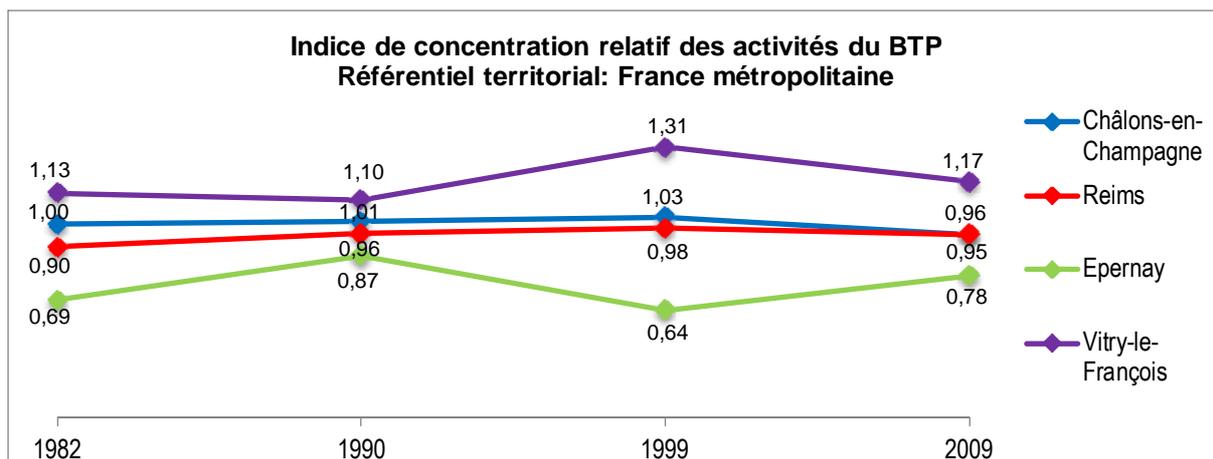
Sur la période 1982-1999, la place des activités du BTP dans l'emploi châlonnais est similaire à celle de l'économie nationale et des aires urbaines moyennes. En 2009, on observe que la part de l'emploi du BTP diminue dans l'aire châlonnaise par rapport aux autres territoires. Cela vient de la dynamique locale de ce secteur qui engendre proportionnellement moins d'emplois dans l'économie nationale châlonnaise que celle du reste du territoire.



Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

#### ***L'emploi dans le secteur du BTP est presque autant concentré dans l'aire urbaine châlonnaise que dans celle de Reims ces 30 dernières années***

Sur la période 1982-2009, l'indice de concentration du secteur du BTP montre une concentration de l'emploi dans les activités du BTP similaire à Châlons-en-Champagne et à Reims en 2009 tandis que les aires urbaines sparnacienne et vitryate connaissent des situations contrastées. Celle d'Epernay présentant une sous-représentation de l'emploi dans le secteur des activités du BTP par rapport au territoire national, celle de Vitry-le-François ayant une surreprésentation de l'emploi dans ce secteur. A partir de 1999, on observe une tendance à la convergence de l'indice.

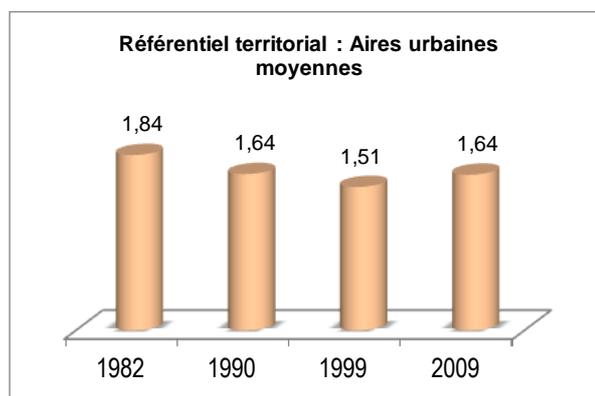
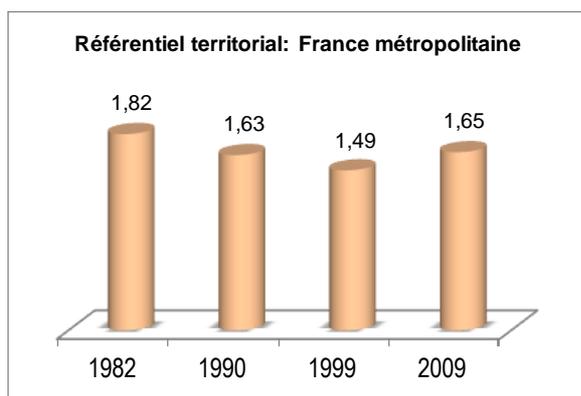


Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

### 3.3. Les activités de logistique

#### ***Une concentration de l'emploi dans le secteur de la logistique à Châlons-en-Champagne***

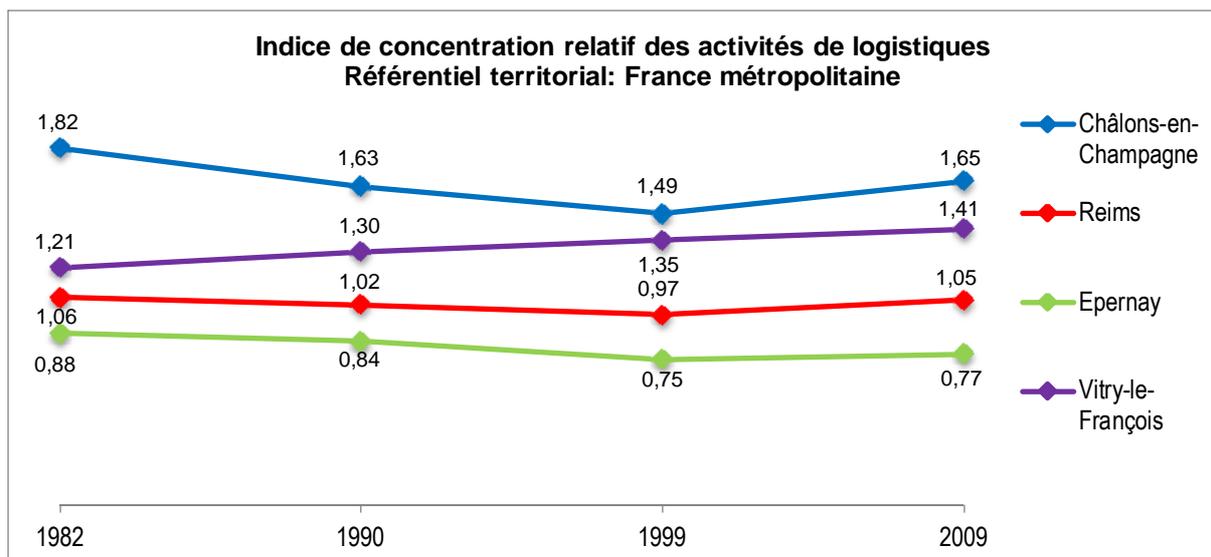
L'observation de l'indice de concentration de l'emploi dans le secteur d'activités logistiques et son évolution au fil du temps montrent que celui-ci est prédominant dans l'économie châlonnaise et par rapport aux autres territoires de comparaison. Le niveau de concentration de ce secteur reste élevé sur toute la période 1982-2009. A partir de 1999, on observe l'effet des choix châlonnais en matière de logistique et le développement de ces activités impulsées par la transformation de l'aéroport de Vatry.



Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

#### ***La spécialisation dans le secteur de la logistique va croissante dans les aires châlonnaise et vitryate par rapport à celles d'Epernay et de Reims***

Au niveau des 4 grandes aires urbaines marnaises, Châlons-en-Champagne et Vitry-le-François possèdent les plus fortes concentrations d'emploi dans le secteur d'activités logistiques et de transport. Leurs tissus économiques possèdent une spécialisation dans ces activités par rapport à celles de Reims et d'Epernay.



Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

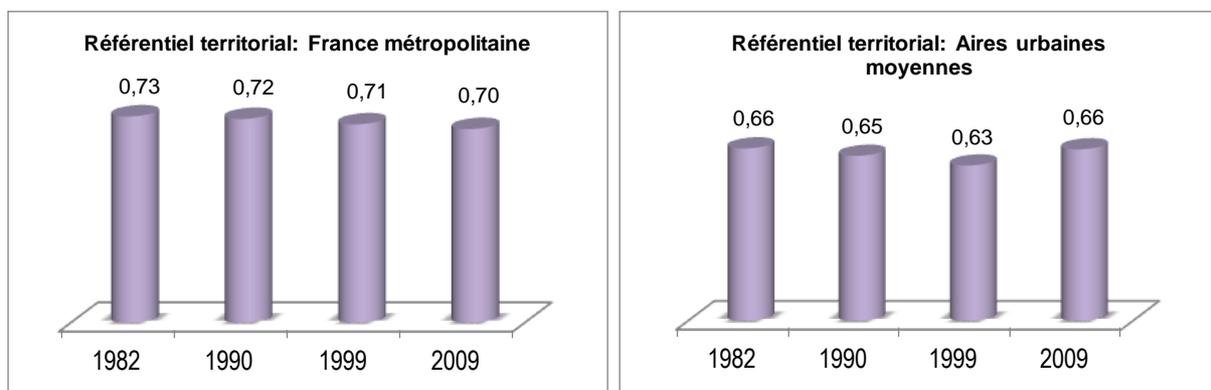
	Logistique				Fabrication			
	1982	1990	1999	2009	1982	1990	1999	2009
Châlons-en-Champagne	1,82	1,63	1,49	1,65	0,73	0,72	0,71	0,70
Aires urbaines de 50 à 120000 habitants	0,99	0,99	0,99	1,01	1,10	1,12	1,14	1,07
Reims	1,06	1,02	0,97	1,05	1,04	0,99	0,90	0,89
Aires urbaines de 120 à 500000 habitants	1,07	1,03	1,03	1,02	1,08	1,06	1,05	1,04
Epernay	0,88	0,84	0,75	0,77	1,37	1,30	1,42	1,49
Vitry-le-François	1,21	1,30	1,35	1,41	1,54	1,57	1,45	1,70
Aires urbaines 15 à 50000 habitants	0,91	0,92	0,91	0,98	1,25	1,33	1,41	1,38
Aires urbaines du Nord-Est	1,02	1,00	1,00	1,01	1,11	1,11	1,12	1,09

Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

### 3.4. Les activités de fabrication

#### **Une sous-représentation de l'emploi dans le secteur de la fabrication est à observée**

De 1982 à 2009, les activités de fabrication apparaissent peu concentrées dans l'économie de Châlons-en-Champagne. L'indice de concentration de l'emploi dans ces activités est constant pour les 2 référentiels. Cela signifie que comparé aux aires urbaines moyennes et au territoire national, l'économie châlonnaise est moins sensible aux variations de l'emploi de ce secteur.



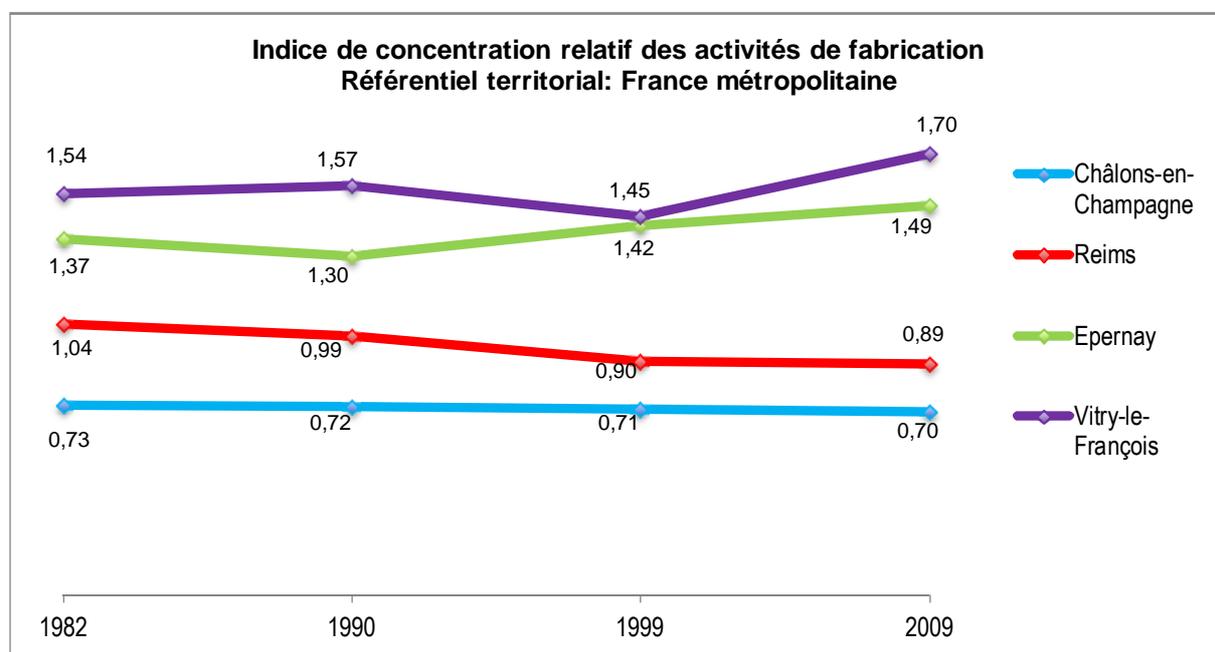
Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

## Les économies des aires châlonnaise et rémoises ont tendance à se tertiariser

Au niveau du département marnais, les aires urbaines châlonnaise et rémoise possèdent les plus faibles concentrations en emplois dans le secteur d'activités de fabrication, à l'inverse des aires sparnacienne et vitryate fortement dépendantes de celui-ci. Cela traduit le contraste de ces 2 types d'économies, les premières étant davantage tertiarisées et diversifiées, les secondes industrielles.

## Les activités de fabrication sont mieux représentées dans l'ensemble des aires marnaises que dans l'aire châlonnaise

En comparant les aires urbaines marnaises avec les aires urbaines de leur catégorie, on observe que leur taille influence en partie la concentration des activités de fabrication. L'aire rémoise et les aires urbaines de taille comparable ont une concentration plus faible de ces activités que les autres strates d'aires urbaines alors que la strate des aires urbaines d'Epernay et de Vitry-le-François a un indice de concentration plus élevé. L'aire urbaine châlonnaise fait figure d'exception, puisqu'elle ne suit pas la même tendance que les aires urbaines de sa catégorie. Son indice de concentration en emploi dans la fabrication est plus faible que celles-ci.



Source : RRP 2009, INSEE ; Traitement : AUDC, 2015

## En conclusion ...

Les activités productives comprennent les activités agricoles, de fabrication, de logistique et du bâtiment et travaux publics. Ce sont les activités de la base productive des territoires particulièrement sensibles aux concurrences intra-nationales et internationales.

Entre 1982 et 2009, on observe une perte de près de 3 000 de ces emplois, soit une diminution de 21%. En comparaison, l'emploi dans ces activités diminue de 24,2% dans l'ensemble des aires urbaines moyennes, de 21,9% dans l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est et de 24% en France métropolitaine.

L'aire urbaine châlonnaise connaît une diminution moins marquée de l'emploi agricole en comparaison des autres ensembles territoriaux analysés. Depuis plus de 30 ans, si l'emploi dans le secteur agricole est en forte érosion, un ensemble de facteurs propres à Châlons atténue celle-ci. Les aires urbaines sparnacienne et rémoise partagent ce constat d'une diminution moins marquée de l'emploi agricole par rapport aux aires urbaines de taille comparable.

A l'inverse, depuis les années 1990, l'emploi dans les activités de fabrication diminue de façon plus marquée dans l'aire châlonnaise par rapport à l'échelle nationale. Dans un contexte où ce secteur est de surcroît en déclin à cette échelle. Châlons est pénalisée par des facteurs endogènes partagés avec les aires urbaines de taille moyenne et celles du Nord-Est.

De même, entre 1990 et 2009, le contexte local châlonnais devient défavorable pour l'emploi dans les activités du BTP par rapport à l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est et celles des aires urbaines moyennes. La perte d'emploi dans ces activités est nettement plus marquée qu'au niveau national.

Après des années 1980 et 1990 marquées par le déclin de l'emploi dans les activités de la logistique, l'aire urbaine châlonnaise connaît une amélioration à partir de 1999, coïncidant avec le développement de l'aéroport de Vatry. Durant les années 2000, ce contexte local châlonnais permet d'aller contre la tendance nationale de baisse d'emploi dans ces activités.

## Annexes

Dans ce document, est utilisé le fichier INSEE intitulé "analyse fonctionnelle des emplois". Celui-ci consiste à regrouper des professions, définies à travers la nomenclature Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activité. Cette analyse des fonctions remplies par les actifs, résulte de la profession qu'ils occupent. Les professions sont réparties en 15 fonctions, certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population.

### **Annexe 1 : Les fonctions et leurs compositions**

L'analyse fonctionnelle des emplois définit 15 fonctions décrites ci-dessous :

- **Conception - recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- **Agriculture et pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- **Bâtiment et travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en oeuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- **Transports - logistique** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises ;
- **Entretien - réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;
- **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé) ;
- **Éducation - formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs. ;
- **Santé et action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- **Culture - loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice.

## Annexe 2 : Les libellés des professions constituant les activités

Fabrication
Artisans serruriers, métalliers
Artisans chaudronniers
Artisans en mécanique générale, fabrication et travail des métaux (hors horlogerie et matériel de précision)
Artisans divers de fabrication de machines
Artisans de l'habillement, du textile et du cuir
Artisans de l'ameublement
Artisans du travail mécanique du bois
Artisans du papier, de l'imprimerie et de la reproduction
Artisans de fabrication en matériaux de construction (hors artisanat d'art)
Artisans d'art
Autres artisans de fabrication (y c. horlogers, matériel de précision)
Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique
Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux
Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
Ingénieurs et cadres des méthodes de production
Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité
Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique
Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux
Techniciens de production et de contrôle-qualité en industries de transformation
Assistants techniques, techniciens de l'imprimerie et de l'édition
Techniciens de l'industrie des matériaux souples, de l'ameublement et du bois
Techniciens de production, d'exploitation en informatique
Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux
Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique
Agents de maîtrise en construction mécanique, travail des métaux
Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie
Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie, matériaux lourds et autres industries de transformation
Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage
Agents de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
Employés et opérateurs d'exploitation en informatique
Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction ( carrières, pétrole, gaz...)
Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique
Câbleurs qualifiés, bobiniers qualifiés
Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique
Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de formage, traceurs qualifiés
Tuyauteurs industriels qualifiés
Soudeurs qualifiés sur métaux
Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou sur petites séries, moulistes qualifiés
Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)
Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques
Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique
Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)
Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agroalimentaire, chimie, plasturgie, énergie
Ouvriers et agents qualifiés de laboratoire : chimie, biologie, pharmacie, agroalimentaire

Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y c. pharmacie) et de la plasturgie
Opérateurs de la transformation des viandes
Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de l'industrie agricole et alimentaire (hors transformation des viandes)
Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)
Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie, production verrière, , matériaux de construction
Autres opérateurs et ouvriers qualifiés: métallurgie, production verrière, matériaux de construction
Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication du papier-carton
Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie
Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement, autres opérateurs de confection qualifiés
Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir
Ouvriers qualifiés de scierie, de la menuiserie industrielle et de l'ameublement
Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques
Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton
Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux, mécanique)
Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)
Ouvriers qualifiés divers de type industriel
Ouvriers qualifiés du travail de la pierre
Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements), ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir
Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main, ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main
Ouvriers d'art
Ouvriers qualifiés divers de type artisanal
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal
Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal
Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux
Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie
Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes
Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agroalimentaire
Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction
Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois, fabrication des papiers et cartons
Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection, de la tannerie-mégisserie et du travail du cuir
Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie, presse, édition
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal

## Logistique

Conducteurs de taxi, ambulanciers et autres artisans du transport, de 0 à 9 salariés
Artisans déménageurs, de 0 à 9 salariés
Transporteurs indépendants routiers et fluviaux, de 0 à 9 salariés
Agents de voyage et auxiliaires de transports, indépendants, de 0 à 9 salariés
Cadres de la Poste
Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile
Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande
Professions intermédiaires de la Poste
Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne
Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)
Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)
Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche
Responsables d'entrepôt, de magasinage
Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention
Employés de la Poste
Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)
Contrôleurs des transports (personnel roulant)
Agents des services commerciaux des transports et du tourisme
Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
Hôtesse de l'air et stewards
Autres agents et hôtesse d'accompagnement (transports, tourisme)
Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
Conducteurs de taxi (salariés)
Conducteurs de voiture particulière (salariés)
Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)
Conducteurs d'engin lourd de levage
Conducteurs d'engin lourd de manœuvre
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariot élévateur, caristes
Dockers
Magasiniers qualifiés
Conducteurs qualifiés d'engin de transport guidé
Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports
Matelots de la marine marchande, capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale (salariés)
Manutentionnaires non qualifiés
Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés
Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports

## Agriculture

Agriculteurs sur petite exploitation de céréales-grandes cultures
Maraîchers, horticulteurs, sur petite exploitation
Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur petite exploitation
Éleveurs d'herbivores, sur petite exploitation
Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur petite exploitation
Agriculteurs sur petite exploitation sans orientation dominante
Agriculteurs sur moyenne exploitation de céréales-grandes cultures
Maraîchers, horticulteurs, sur moyenne exploitation
Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur moyenne exploitation
Éleveurs d'herbivores, sur moyenne exploitation
Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur moyenne exploitation
Agriculteurs sur moyenne exploitation sans orientation dominante
Entrepreneurs de travaux agricoles à façon de 0 à 9 salariés
Exploitants forestiers indépendants, de 0 à 9 salariés
Patrons pêcheurs et aquaculteurs, de 0 à 9 salariés
Agriculteurs sur grande exploitation de céréales – grandes cultures
Maraîchers, horticulteurs, sur grande exploitation
Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur grande exploitation
Éleveurs d'herbivores, sur grande exploitation
Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur grande exploitation
Agriculteurs sur grande exploitation sans orientation dominante
Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêt
Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture, sylviculture
Conducteurs d'engin agricole ou forestier
Ouvriers de l'élevage
Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture
Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière
Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière
Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture
Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture

## Bâtiments et travaux publics

Artisans maçons
Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois
Artisans couvreurs
Artisans plombiers, chauffagistes
Artisans électriciens du bâtiment
Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment
Artisans en terrassement, travaux publics
Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics
Géomètres, topographes
Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
Conducteurs de travaux (non cadres)
Chefs de chantier (non cadres)
Chefs d'équipe du gros œuvre et des travaux publics
Ouvriers qualifiés du travail du béton
Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics
Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications
Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)
Monteurs qualifiés en structures métalliques
Maçons qualifiés
Charpentiers en bois qualifiés
Menuisiers qualifiés du bâtiment
Couvreurs qualifiés
Plombiers et chauffagistes qualifiés
Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux
Soliers-moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports horizontaux
Monteurs qualifiés en agencement, isolation
Electriciens qualifiés de type artisanal (y c. bâtiment)
Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du travail du béton et de l'extraction, hors Etat et collectivités locales
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment

# Repères et analyses de l'emploi châlonnaise

## Les activités productives



*Si le territoire est au centre des stratégies d'attractivité pour le développement économique et devient un véritable sujet de l'action publique, les problématiques sont différentes pour les agglomérations de grande taille et pour celles, comme Châlons-en-Champagne d'envergure plus moyenne. Pour les premières, l'enjeu est d'attirer les entreprises, les habitants et les regards alors que pour les secondes, il est plus généralement question, non pas de l'attraction d'entreprises ou d'habitants nouveaux, mais simplement de la capacité à retenir populations et activités en place.*

*Compte-tenu de sa spécificité en termes de démographie, de tissu entrepreneurial et de statut administratif, l'AUDC entend développer la connaissance et le suivi des dynamiques économiques propres à l'agglomération châlonnaise pour renforcer les actions publiques mises en œuvre localement en la matière.*

Mars 2016



Directrice de publication : Sophie PURON  
Rédacteurs : Anthony JOBE et Vincent ANCE

Agence d'Urbanisme et de Développement  
de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne (AUDC)  
13 rue des Augustins – CS 60013 – 51005 Châlons-en-Champagne cedex  
Tél : 03 26 64 60 98  
Mail : [accueil@audc51.org](mailto:accueil@audc51.org)